



Ai-je le droit de partir en vacance avec mon fils?

Par **jlidi**, le **07/05/2008** à **12:10**

Bjr! rnje suis séparé de mon mari depuis 1 mois ,il est tunisien.rnil veut absolument emmené le petit en tunisie et moi d'origine marocaine je veux l'emmené au marocrnpeut-il m'interdire de quitter le territoire francais?rnIL ne s'occupe pas du petit

Par **ly31**, le **08/05/2008** à **13:38**

Bonjour,rnrnVotre ex mari peut vous interdire de sortir votre fils du territoire français !rnrnSi toutefois, si votre ex mari accepte par la suite cet accord, malgré cela il devra compléter une attestation de sortie de territoire et c'est la même chose pour vous !rnrnJe vous souhaite bon couragernrnly31